

plusieurs initiatives provinciales et municipales décrites précédemment dans ce rapport.

**Collaborer avec d'autres donateurs et avec les organismes internationaux fournissant une aide alimentaire à l'Afrique** Au cours des premiers mois du mandat, le Coordonnateur a rencontré, à Addis-Abéba, Genève, Rome, Ottawa et New York, des représentants de pays donateurs et d'organismes internationaux. Le maintien d'une étroite collaboration avec les diverses agences s'est avéré vital dans la détermination des secours nécessaires et des moyens de les assurer.

Le Coordonnateur et son personnel ont bénéficié d'une exceptionnelle liberté de mouvement pour répondre à la famine qui sévit en Afrique. Il est apparu, au cours du mandat, que le Coordonnateur n'aurait pu remplir son rôle efficacement s'il n'avait pu compter sur les éléments essentiels suivants :

- *une consultation directe entre son Bureau et les ministres compétents* Cette concertation a eu lieu de façon régulière.
- *la possibilité de discuter publiquement avec les journalistes, au besoin* Cette action a été plus visible qu'elle ne l'est habituellement pour une agence gouvernementale, et a permis d'établir des liens directs avec les médias.
- *la possibilité de communiquer rapidement et directement avec les différents niveaux des agences ou ministères gouvernementaux* Le Bureau du coordonnateur a tenté de franchir les obstacles que pose la structure hiérarchique du gouvernement et d'adopter une approche plus « horizontale », plus intégrée face aux problèmes. En d'autres mots, il a pu, en maintes occasions, obtenir une meilleure réponse des diverses divisions des agences ou ministères, en établissant entre elles des liens innovateurs.
- *l'extraordinaire collaboration que le Bureau a reçue en matière de personnel et d'appui de l'Agence canadienne de développement international, du ministère des Affaires extérieures, du ministère de la Défense nationale, du Centre de recherches pour le développement international, de Planification d'urgence Canada, de Petro-Canada et du Collège Algonquin.*

## **Comment puis-je faire ma part?**

De diverses façons. Nous avons dressé la liste des agences et des organismes canadiens qui apportent une aide directe aux victimes de la famine en Afrique. Vous pouvez obtenir, de tous ces organismes, un reçu pour fins d'impôt, pour toute contribution financière que vous leur adresserez. Certains